

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 12

Artikel: Publications officielles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-247894>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

son rhumatisme et reste quelque temps à l'abri des récives; mais pour en arriver là il a fallu appliquer par sujet des centaines de piqûres; il est vrai qu'elles sont moins douloureuses pour les personnes atteintes de rhumatismes que pour les personnes saines.

Les oiseaux chanteurs et le gaz. — Les oiseaux chanteurs ne supportent pas mieux le gaz que les fleurs. Il faudrait toujours éloigner les cages d'oiseaux des flammes de gaz, surtout les cages suspendues près du plafond. Il est très préjudiciable aux petits oiseaux de rester toute une nuit dans une atmosphère viciée par le gaz.

LETTRÉ PATOISE

Mon voyage en France en 1895.

In djo, el soreil s'était yevai, ai peu, el djo était veni comme d'ordinaire. Nos étin à mois de d'uin 1895.

I me dié : « te veu perti po lai France thiure fortune ». Bon. I fait mes aides an mes parents et amis. I ai-vô doze francs dains mai baigate. Airivai ai Dijon, i n'avô pu de sous. I demainde di traivail : c'eci m'enviant ai gatche, les âtres ai droite. Tiain i demaindô ai maindjie, ai me dzi dzute dit traivail. Enfin i me dié : « ai te fâ repare el tchemin de lai Suisse », main le reto à ayu pu pénible que l'allai.

Lai fain comme ai diant tchesse el loup di bô. Aipré avô merchi enne demé djonnai sain maindjie, in trouve in peté bouebe côte enne grosse ferme : i s'i dié s'i poyo avô kéque tchese de s'te ma'jon : ai me dié qu'aye. Bon. I cake an lai pouërte, n'un n'airrive. Lai pouërte de l'étale était œuvrie, ai y avô enne grosse rote de djrennes, ai daivait y avô des ués li. I entre. Ai y en avô dieche dains enne rantche; i en prend nuef, ai peu i laiche el pu sal po in nia. Pu loin, lai fain m'reprend : i entre dains enne ma'jon an lai thieujeune, ai y avô enne fanne dains lai tchambre, que fouetai ses afins, a moïn cinthje an lai foi : ai railin to pu foë l'un que l'autre. I prend enne metche de pain chu lai tale, ai peu i me save, en lai-chin fouetta i s'te fanne.

Pu loir, i avô soi : i trouve in éteing, i me ba'che po boire. Voili qu'i tchoi dedain, ai peu mon pain à ayu fotu : el bon Duë m'avait peun. Mai première pensai de l'ave à ayue de me reirir, ai peu deme satchi. Pu loin, i cake an enne pouërte, voici in peté tchin que vin aiboyie contre moi. I s'i fo in cò de bâton et i l'écan. Aipré, i n'ai p'aitendu el maître : i allo laivi cment in breulal. Aipré, i voi in hanne assetai to bé ai teirre, que tapai avô in peté merté droit à mitan de la route. I me dié que peut é faire ? I m'apertche in po, i voi qu'el échaipai enne fâ. Enne fâ, à mitan de lai route; ç'a drole. Dains le Vâ on le parai po in fô. I me pensé ç'a le diaile qu'échaipai sai fâ po soiyie des âmes. Enfin, lai pavou me prend, po ces ués, ci pain, ci tchin. I m'ô chu mon sort. Enfin, i me pensé : « pêsse pië, ai dai saivoi el patois de Cortetelle, ail à ayu enne fois tchië nos en 1873 en lai personne de Demeski. Bon. I s'i dié « monsieur el diaile, à ce lai route po lai Suisse ? ». Ai me répond groëchièrement : « Je parle français. I éto raichurie posque dial sai le patoi i m'éto trompai. I s'i dié taint bin qu'i poyé en français : « Etes-vous le diable, oui ou n'an ? ». Ai se n'lo lèche pe dire douë fois : ai prend son merté et aye aipré moi-y alô vai. Djemais i n'ai pu demandai en in hanne se c'était le diaile.

Airivai ai Delle delu les pères, i maindjie enne bouenne sope ! ai peu i raiconte an in jère, mon voyage, qu'en é to piein ri, en me diain qu'i éto di Vâ po longtemps.

Djemai l'idée d'enco allai en France me n'ô pu repris. Aincô enne fois, el proverbe venie vrai : *piërre que rôle, ne raimesse pè d'mosse.*

Aimi d'Emile.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 10 du *Pays du Dimanche* :

32. ANAGRAMME.

Lèvre. Lèpre.

33. ÉNIGME.

France.

34. CHARADE

Jus-Rat. (Jura.)

35. PROBLÈME

Solution algébrique :

Les deux aiguilles partant ensemble de midi, la grande prend immédiatement l'avance, soit X, le chemin qu'a fait la petite quand elle est rencontrée par la grande.

La grande a fait pendant ce temps le tour du cadran, soit 12 fois plus de chemin qu'a fait la petite, soit $12 + X$; mais la grande marche 12 fois plus vite que la petite, nous avons donc l'équation.

$$\begin{aligned} 12X &= 12 + X \\ 12X - X &= 12 \\ 11X &= 12 \\ X &= \frac{12}{11} = 1 \text{ h. } \frac{1}{11} \end{aligned}$$

La grande rencontre donc la petite pour la première fois à 1 h. $\frac{1}{11}$.

En conséquence les 2 aiguilles partant du même point, la grande rejoindra la petite en 1 h. $\frac{1}{11}$ d'heure.

Elle la rejoindra donc à 1 h. $\frac{1}{11}$; à 2 h. $\frac{2}{11}$; à 3 h. $\frac{3}{11}$; à 4 h. $\frac{4}{11}$; à 5 h. $\frac{5}{11}$; à 6 h. $\frac{6}{11}$; à 7 h. $\frac{7}{11}$; à 8 h. $\frac{8}{11}$; à 9 h. $\frac{9}{11}$; à 10 h. $\frac{10}{11}$; à 11 h. $\frac{11}{11}$ ou 12 heures.

Ont envoyé des Solutions partielles : MM.

Les Philomathes de l'Ecole chrétienne à Vesoul; Stu qu'nape de bô ai Recombais; Un trio d'aiguilles à Réclère; La belle au bois dormant à Bassecourt; les mêmes à Mettemberg; Enne qui aime tra dremi au Noirmont; In B. de Grain-djéron; Marguerite d'Ajoie.

40. CHARADE.

Mon un dans tout celier vaut moins qu'une bouteille.

Mon deux te sert souvent pour commencer la phrase.

Mon un et mon deux avec du sel, ouvre ton déjeuner.

Mon trois dans une main de riche n'est jamais.

Mon tout c'est l'ennemi de l'autel et de nous.

41. ÉNIGME.

J'ai vu, j'en suis témoin croyable,
Un jeune enfant, armé d'un fer vainqueur,
Le bandeau sur les yeux, tenter l'assaut d'un cœur
Aussi peu sensible qu'aimable.
Bientôt, après le front élevé dans les airs,
L'enfant, tout fier de sa victoire,
D'une voix triomphante en célébrait la gloire,
Et semblait pour témoin vouloir tout l'univers.

42. MÉTAGRAMME.

Sur mes trois pieds, ami lecteur,
Discreténaient j'annonce ta présence.
N'implore pas celui qui me porte en son cœur,
Car il reste insensible aux pleurs de la souffrance.
Dans la terre qu'il ensemence,
Je suis utile au laboureur.

43. LOGOGRIPE.

D'être ce que je suis avez-vous le bonheur ?
Félicitations sincères, cher lecteur
Une chose à présent pour vous surprendre est
[faite:]

Il faut pour être entier,
Qu'on me coupe la tête.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir 22 mars.

Publications officielles:

Mise au concours:

La place de cantonnier nouvelle route Porrentruy-Fontenais-Villars (780). S'inscrire jusqu'au 16 mars au Secrétariat de la Préfecture.

Convocations d'assemblées

Alle. — Le 13, à 12 1/2 h., pour s'occuper de dégrevements.

Buix-Boncourt-Montignez. — Le 20, de 11 à 12 h., pour élire l'officier d'état-civil et le suppléant.

Charmoille-Plenjouse-Fregécourt-Asuel. — Comme ci-dessus.

Chevenez. — Le 13, à midi, pour décider si l'on achètera un poids public etc...

Dampfleux. — Le 13, à 2 h., pour prendre connaissance du rapport de vérification des comptes de commune.

Montmelin. — Le 13, à 2 h., pour approuver les comptes.

Pommerats. — Assemblée paroissiale le 20, à 11 1/2 h., pour s'occuper de réparations à la cure etc...

Plenjouse. — Le 13, à 1 h., pour ratifier l'achat d'une forêt.

Rossmatton. — Le 13, à 1 h., pour nommer un conseiller et un ambour.

Chevenez. — Les fonctions de suppléant de l'officier d'état-civil expirant le 18 mars, il sera repourvu à une nouvelle nomination le 27 de ce mois.

Miéécourt. — Le dimanche 27, de 11 à 2 heures, aura lieu l'élection, pour les électeurs de l'arrondissement de Alle-Miéécourt, du suppléant d'officier d'état-civil.

Porrentruy. — Le 27, de 10 à 2 heures, pour élire un conseiller municipal, le secrétaire communal et l'officier d'état-civil.

Bassecourt. — Le 13, à 2 1/2 h., pour nommer une commission, voter les budgets, plaider la garde des troupeaux etc...

Immédiatement après, assemblée des propriétaires fonciers pour décider si on veut faire prendre les taupes.

Courrendlin. — Dimanche 13 assemblée bourgeoise, à 12 1/4 h., pour passer les comptes, adjuger les bergeries etc...

Cortetelle. — Le 13, pour élire un conseiller et ratifier l'achat de terrains.

Courchavon. — Le 13, après vêpres, pour nommer un conseiller et ratifier l'achat de terrains.

Cote de l'argent

Du 9 mars 1898

Argent fin en grenailles fr. 96 — le kilo.

Bons mots.

A l'école :

La maîtresse montrant son petit doigt :

— Comment appelle-t-on cela ?

Silence de l'élève.

— L'auriculaire reprend gravement le professeur. Il est ainsi nommé parce qu'on se le met parfois dans l'oreille.

Puis, continuant en levant l'index :

— Et celui-ci ?

— Le nezculaire, répond l'enfant, parce qu'on le met souvent dans le nez.

Choses entendues.

Au régiment.

— Que faisiez-vous avant votre entrée au service ?

— Un peu de tout.... Dans ces deriniers temps, je jouais d'un instrument.

— Duquel ? à vent ou à cordes ?

— A cordes, bien sûr, puisque j'étais sonneur à l'église du village.